Comité Syndical

Saint-Porchaire – 05 juin 2025



Informations techniques pour la visio

Transmission en direct: Décalage entre 30 et 60 sec

Participant(e)s à distance:

- Merci d 'envoyer Vos nom et prénom via la section questions-réponses en ligne ("chat")
- Pour intervenir en séance, utiliser la messagerie en ligne (questionsréponses) ("chat")
- O Seuls les délégués peuvent voter / intervenir en séance
- Rôle du modérateur

Ordre du jour

- A. Désignation d'un secrétaire de séance
- B. Validation des procès-verbaux des réunions précédentes
- C. Présentation de la Directrice Générale de Soluris

D. Délibérations

- Rapport des décisions du Président, des délibérations prises en Bureau Syndical, des passations de marchés et contrats, dans le cadre des délégations du Comité Syndical
- Offre de Délégué à la Protection des Données pour les Associations Syndicales Autorisées et Associations Foncières de Remembrement
- Tarification : Création d'un forfait Géo 17 et tarification des fichiers fonciers

E. Actualités et information

- Recours sur la taxe sur les salaires
- Avancement du plan d'actions sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes
- Migration vers Windows 11
- Retour sur le Carrefour des Communes

F. Questions diverses

A. Désignation d'un(e) secrétaire de séance



B. Validation des procès verbaux du :

Comité Syndical du 10 avril 2025



C. Présentation de la Directrice Générale de Soluris



D. Délibérations



 Rapport sur les décisions du Président, délibérations prises en bureau syndical, des passations de marchés et contrats dans le cadre des délégations du Comité Syndical

Décision du Président : sans objet

Délibérations du Bureau Syndical prises depuis le dernier CS : sans objet

Comité Syndical du 05 juin 2025



Marchés notifiés :

- 1. Numérisation des actes d'état civil
 - a. 90 000 €HT < marchés < 221 000 € HT
 - b. Groupement de commande avec l'ALPI 40, coordonnateur du groupement
 - c. Attributaire: NUMERIZE
 - d. Notifié le 17/05/2024

Marchés en cours de passation :

- Acquisition et maintenance d'une solution de gestion des autorisations d'urbanisme et prestations associées (sur 1 an, renouvelable 3 fois, évaluation annuelle maximum de 220 000 € HT)
 - a. Notification prévisionnelle : T2 2025
- 1. Acquisition et maintenance des solutions de gestion administrative locale
 - (1 an, renouvelable 2 fois, évaluation > 221 000 € HT)
 - a. Marché en cours avec la société COSOLUCE jusqu'au 26 juillet 2025
 - b. Lancement du marché (L2122-3 CCP): 19 mai 2025
 - c. Notification prévisionnelle : T3 2025

Marchés en cours de préparation :

- 1. Titres restaurants pour les agents de Soluris (évaluation < 100 000€ / an)
 - a. Lancement AAPC prévisionnel (reporté): juin 2025
 - b. Notification prévisionnelle: été 2025

Après en avoir délibéré, il est proposé aux membres du Comité Syndical de prendre acte d'avoir reçu la communication du rapport :

- Des décisions du Président ;
- Des délibérations prises en Bureau Syndical :
- Des marchés et contrats préparés, en cours et/ou conclus depuis la dernière séance.

Questions réponses Vote



2. OFFRE DE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES MUTUALISE POUR LES ASSOCIATION SYNDICALES AUTORISEES ET LES ASSOCIATIONS FONCIERES DE REMEMBREMENT

Soluris propose depuis 2018 une convention d'accès au dispositif « Délégué à la Protection des Données (DPD) mutualisé » à ses adhérents.

Ce service permet pour les petites collectivités de mettre en œuvre une démarche de mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) après désignation d'un Référent RGPD au sein de la collectivité.

Certains établissements, non directement adhérents, à savoir notamment les Associations Syndicales Autorisées (ASA) et Associations Foncières de Remembrement (AFR), dont la gestion est assurée par des communes adhérentes, bénéficient de ce service.

Afin de régulariser cette situation, comme préconisé par le rapport de la Chambre Régionale des Comptes, et après en avoir délibéré, il est proposé aux membres du Comité Syndical:

- D'autoriser les structures précitées à devenir adhérentes de Soluris pour bénéficier du service précité,
- D'être exonérées de cotisation,
- De continuer à bénéficier gratuitement du service de délégué à la protection des données.

Questions réponses Vote



3.1 CREATION D'UN FORFAIT UNIQUE D'ADHESION POUR GEO17

Suite au rapport de la CRC:

Création d'une adhésion spécifique et unique pour Géo17: cette nouvelle adhésion permettra aux partenaires de Géo17 de bénéficier des services communs proposés par Géo17.

Cette adhésion est non fongible avec les adhésions traditionnelles de Soluris.

Un montant de 100€ forfaitaire est proposé.

Après en avoir délibéré, il est proposé aux membres du Comité Syndical de :

- Créer une adhésion spécifique Géo17 pour toute structure souhaitant bénéficier des services de Géo17;
- Créer un nouveau forfait unique pour cette adhésion d'un montant de 100 euros.

Questions réponses Vote



3.2 EVOLUTION DE LA TARIFICATION DE LA PRESTATION DE FOURNITURES DES FICHIERS FONCIERS POUR GEO17

- O Evolution de la tarification de la prestation de diffusion des fichiers fonciers sur la Géoplateforme 17 en accès sécurisé : ce service, intégré depuis des années dans les services communs devient un service à la carte.
- De montant est en fonction du nombre de propriétaires fonciers : 0,005€/propriétaire avec un plafond de 1000€ pour les structures départementales.

• Avec les partenaires intéressés, la nouvelle tarification donnerait les montants suivants :

Structures	FICHIERS FONCIERS
Acteurs départementaux Syndicats/SDIS	
CD17	1 000 €
Eau 17	1 000 €
SDEER	
SDV17	1 000 €
SOLURIS	1 000 €
SDIS	
Acteurs départementaux (autres)	
ENEDIS	
UNIMA	1 000 €
CRC	
CHAMBRE D'AGRICULTURE	
DDTM	
Intercommunalités	
CDA La Rochelle	500 €
CDA Rochefort Océan	212 €
Pays Saintonge Romane	395 €
CDA Royan Atlantique	522 €
CDC lle de Ré	157 €
SIG Aunis (Aunis Atlantique/Aunis Sud)	229 €
PETR Marennes-Oléron	316 €
CDC Vals de Saintonge	342 €
CDC Haute-Saintonge	387 €

Après en avoir délibéré, il est proposé aux membres du Comité Syndical :

- D'appliquer le nouveau tarif de 0.005€ par propriétaire foncier ;
- D'appliquer un plafond de 1000€ pour les structures d'échelle départementale.

Questions réponses Vote



D. Actualités et information

- 1. Recours sur la taxe sur les salaires
- 2. Avancement du plan d'actions sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes
- 3. Migration vers Windows 11 (https://www.soluris.fr/)
- 4. Retour sur le Carrefour des Communes

Suivi du rapport de la CRC

Rapport de la CRC

- 12 recommandations
- Les observations regroupées sous 6 thèmes
 - La gouvernance
 - Le suivi de l'activité de Soluris
 - Le présentation des comptes
 - La situation financière
 - La gestion des ressources humaines
 - La commande publique



Mise en place d'un plan d'actions à Soluris pour suivre et traiter les recommandations et les observations

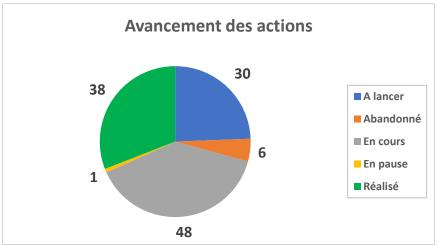


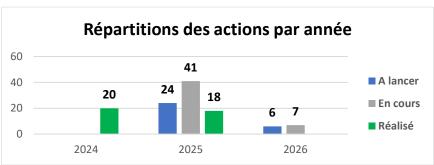
Avancement du plan d'actions

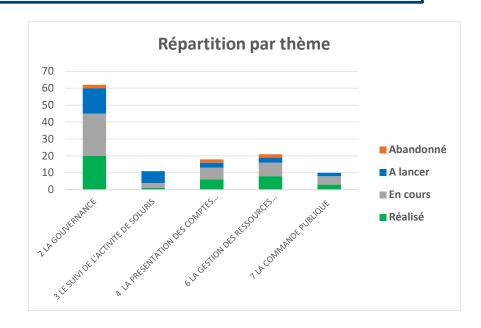
Déc. 2024: 12 actions réalisées



Aujourd'hui : 38 réalisées et 48 en cours









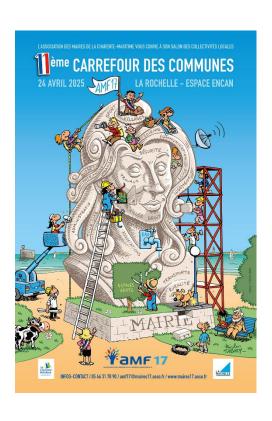
Les recommandations

7 recommandations mise en œuvre, 5 en cours de réalisation

N°	Recommandations	Etat
1	Présenter en comité syndical le résultat des consultations relatives à la commande publique et les conventions signées avec des tiers	Réalisé
2	Mettre en conformité les statuts avec l'article L. 5721-2 du CGCT, et en conséquence ne plus intervenir pour le compte de tiers non adhérents ou privés, le cas échéant en promouvant l'adhésion des bénéficiaires actuels non adhérents	En cours
3	Publier les documents budgétaires, les délibérations et les comptes rendus du bureau syndical ainsi que les décisions de la présidente sur le site internet et plus généralement tout acte réglementaire communicable, dans le respect de l'article L. 311-9 du code des relations entre le public et l'administration	Réalisé
4	Etablir des barèmes explicites des tarifs votés selon le niveau d'équipement et faire figurer cette information sur la facture	En cours
5	Revoir les bases de tarification des cotisations et des solutions « métiers » et « technologies », établir une tarification et détailler le calcul du montant des cotisations et des solutions « métiers » et « technologies »	En cours
6	Mentionner la liste exhaustive des logiciels proposés aux adhérents et préciser les conditions tarifaires de leur facturation aux adhérents	Réalisé
7	Comptabiliser les achats de licences d'utilisation des logiciels destinées à ses adhérents en charges de fonctionnement, conformément aux règles comptables en vigueur	Réalisé
8	Mettre en place des outils informatiques de suivi de la carrière et des contrats des agents	En cours
9	Régulariser la situation statutaire du directeur général des services en mettant fin à son détachement sur un emploi fonctionnel irrégulier	Réalisé
10	Mettre en place un suivi de l'utilisation des véhicules de service et des consommations de carburant, soumettre au comité syndical les règles de remisage des véhicules au domicile des agents en tenant compte des réelles contraintes professionnelle et valoriser les avantages en nature accordés	Réalisé
11	Mettre en place un suivi fiable des échéances des contrats et marchés	En cours
12	Respecter les seuils de dépenses rendant obligatoire une mise en concurrence	Réalisé

Carrefour des Communes 2025

24 avril 2025 à La Rochelle _ Espace Encan





Proximité avec nos adhérents : recueillir vos attentes

Pour faciliter les échanges :

- Une carte où localiser sa collectivité (plus de70 gommettes!)
- Une tombola, avec un bulletin de participation où indiquer ses attentes







Les thématiques proposées

- Migration de Windows 1o à Windows 11
- EdocPerso (coffre-fort numérique sécurisé des agents)
- Logiciels de gestion RH et finances d'AFI
- Logiciel et prestations de gestion funéraire
- Pildom GEO 17 (portail dédié à la coordination des travaux)
- Cybersécurité, avec un Point Info "Résilience Cyber et Plan Communal de Sauvegarde"

Bilan : retours et attente des adhérents

- Une majorité de retours positifs quant à l'action de Soluris
- Une demande de présence accrue
- Attente d'une meilleure réactivité dans le traitement des tickets
- Des difficultés à comprendre ce qui est inclus dans la cotisation, les forfaits, etc; et ce qui est de la compétence de Soluris, ou pas.
- Intérêt manifeste pour **l'intelligence artificielle** (quelles applications à vos usages?)

F. Questions diverses



Prochaine Assemblée:

Comité Syndical le 25 septembre 2025



Merci de votre attention et à bientôt!

